



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF
Cent treizième session
Point 3.11 de l'ordre du jour provisoire

EB113/15
4 décembre 2003

Santé génésique

Elaboration d'une stratégie en vue d'accélérer les progrès

Rapport du Secrétariat

1. Dans sa résolution WHA55.19, l'Assemblée de la Santé a invité le Directeur général « à élaborer une stratégie permettant d'accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs et cibles du développement international liés à la santé génésique ... ».
2. Un rapport de situation énonçant les principaux éléments de la stratégie et résumant les commentaires apportés par le Conseil a été examiné à la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé.¹
3. Afin d'assurer une participation maximale des Etats Membres et une large appropriation de la stratégie, les consultations régionales suivantes ont été organisées : une réunion conjointe des Régions de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique occidental (Colombo, 2-4 juin 2003), une réunion dans la Région européenne (Copenhague, 5-7 juin 2003), une réunion dans la Région des Amériques (Washington, DC, 11-13 juin 2003), et une réunion conjointe de la Région africaine et de la Région de la Méditerranée orientale (Harare, 7-9 juillet 2003).
4. Les buts de ces consultations étaient de passer en revue les expériences au niveau des pays ainsi que les enseignements tirés de la mise en oeuvre des stratégies, politiques et programmes de santé génésique et d'examiner le projet de stratégie mondiale pour la santé génésique, et de faire des recommandations à ce sujet.
5. Par la suite, l'OMS a organisé une réunion d'experts (Genève, 18 et 19 septembre 2003) afin de mettre la dernière main au projet de stratégie.
6. Le projet de stratégie est présenté au Conseil exécutif dans le document publié sous la cote EB113/15 Add.1.

¹ Document A56/11.

MESURES A PRENDRE PAR LE CONSEIL EXECUTIF

7. Le Conseil exécutif est invité à examiner le projet de stratégie visant à accélérer les progrès en matière de santé génésique et à envisager de le transmettre à l'Assemblée de la Santé pour approbation.

= = =